**Compte-rendu du Comité Directeur – 3 / 07 / 21 –**

1) BILAN SAISON :

-Fréquentation faible malgré les efforts d’ouverture. Révélateur de la tendance « tir loisir » difficile à faire changer … Un des objectifs à poursuivre.

- Démotivation AUSSI des dirigeants (travail et présence « semblant » inutiles)

- Challenge « retour en flèche » = fiasco ! (n’a pas concerné les archers « visés »)

- Débutants très présents, assidus et motivés (réinscription 6 jeunes sur 7 – au moins un des 2 adultes)

- PERSPECTIVES 2021/22 à réfléchir et mettre en place à la rentrée, en particulier en fonction de la situation sanitaire et ses conséquences (équipes du club, organisation et suivi d’entrainement …)

2) SONDAGE « LETTRE AUX ARCHERS » ET SITE :

- 13 réponses sur 38 adhérents ! (Même pas tous les dirigeants …)

- Voir le résumé envoyé à tous par mail.

- Prochaine Lettre avant la rentrée pour modalités d’inscription, différents formulaires …

3) ANIMATION à AUVERS ST GEORGES - Jeudi 8/07 :

- Animation organisée par la communauté de communes (CCEJR)

- Stade d’Auvers, 10 h à 18 h. Installation 9h

- Stand de découverte du tir à l’arc tenu par le club (futurs adhérents éventuels)

- Présents : GG – Didier J – Pierre – Didier A – Tristan – Ph.L  (toute ou partie de la journée)

- Besoin de monde car désinfection du matériel à chaque tireur.

4) CALENDRIER ET ORGANISATION RENTREE 2021 :

- Reprise du **tir confirmés** mercredi **25 aout en extérieur**

- Point matériel et préparation rentrée entre le 23/ 08 et le 3/09 (rangement extérieur +

gymnase) : Gérard, Ph.L, Pierre.

- **Forum des associations : Dimanche 5 septembre**. Philippe et Gérard y assureront une

permanence. Vous pourrez passer les soutenir …

- Reprise **confirmés salle : mercredi 8 septembre**

**- Inscriptions débutants Mardi 7 et samedi 11 septembre** (administratif et matériel)

- Premier cours débutants (montage arc + utilisation du matériel) Ma 7, S 11 et Ma 14

- Tir débutants Samedi 11 et après (2e années avec débutants dans un premier temps)

- Aide le samedi pour débutants (libérer Didier ou Ph.L en alternance ) : accord de Céline,

Pierre, Philippe B, Laurent, Tristan, Claude. Planning à établir à la rentrée.

5) PROJET DE COUVERTURE DU PAS DE TIR EXTERIEUR :

- Projet présenté à la municipalité (reçu très favorablement) pour qu’elle soit « maitre

d’ouvrage » ; personne n’ayant de compétences techniques dans le club .

- Dépôt officiel du projet avec demande de subvention 2022 car financement mairie (partiel

ou total ?)

- Contacter les sponsors pour afficher leur pub sur l’abri (en « échange » de mécénat)

6) FINANCES :

- 2800 € en caisse en fin de saison (+ épargne pour travaux)

- Provisionner la réfection d’un des murs de tir au gymnase (prévu l’an dernier) : 1500€

- Provision pour financement de l’abri extérieur

- Prévision d’achat de petit matériel à la rentrée

7) COTISATIONS 2021/2022 :

- Mise au point concernant une éventuelle diminution de la part de cotisation due au club :

Il convient de différencier l’impossibilité de tirer et le manque de motivation des archers à venir,

en particulier en extérieur (météo, crise sanitaire …)

Cf : cahier de présence et période « d’interdiction de tirer» = 5 à 6 semaines (novembre et

début décembre 2020)

- La réduction sur les réinscriptions sera reconduite comme l’an passé : 20 € adultes / 15 € jeunes

sur la part club (ce qui ampute le budget de fonctionnement du club d’autant : environ 700€).

- Pas d’infos sur d’éventuelles réductions de la FFTA ni du comité IDF !

- Ristourne de la part du CDTAE (comité 91) = 3€ par archer X 38 archers = 114 €

- Possibilité de laisser cette somme au CDTAE qui, lui, fait un effort ... Décision à la rentrée.

\* Tarif des licences JEUNES du club (- de 18 ans) non aligné avec la FFTA (jusqu’à JUNIORS inclus donc environ 20 ans ) Régularisation à dater de la saison 2021-22.

8) MAILLOTS (Nelle COMMANDE ?) :

- Voir la demande des ex- débutants et autres archers non équipés (sondage à faire lors de la

réinscription)

- Prévoir d’offrir un maillot à nos principaux sponsors ou au moins leur montrer que leur logo

y figure (Intermarché, Century 21, Optika, Green Garden) Moyen de renouer le contact,

leur parler de notre futur abri, et de pérenniser leur soutien .

- Suivant les finances, créer un petit stock de maillots (achat aux 1eres compétitions) ?

10) STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR :

- Besoin de remanier certains points obscurs ou non traités ( cotisations) .

- Volonté de changer des articles ne correspondant pas à la réalité du terrain (passage des

articles sur le comportement, des statuts au règlement) . Voire de faire disparaitre des

articles obsolètes (code moral).

- Principaux changements dans les statuts :

\* Siège du club en mairie (souhait de la municipalité, plus simple si changement Pdt)

\* Nombre de membres du comité directeur (passage de 11 à 9) Inutile d’avoir 1/3 des

membres dans le comité.

\* Voix prépondérante du président en cas d’égalité lors d’un vote (éviter de reporter des

décisions)

RAPPEL : On peut être élu et inactif aussi bien que simple membre mais participant activement à la vie du club. La fonction ne crée pas la compétence (… y compris pour le Pdt!)

- Les STATUTS seront soumis à un vote de l’ensemble des adhérents lors d’une A.G extraordinaire (en même temps que l’A.G ordinaire).

- Le règlement intérieur relève de la décision du comité directeur.

- Les « changements » pourraient donc se faire fin septembre .

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\*Une réunion du comité directeur sera programmée à la rentrée, entre autres pour préparer l’A.G du 25 septembre.

\*Pour l’inscription et l’encadrement des débutants, l’aide des élus du club sera la bienvenue début septembre (distribution du matériel, administration).

\* DOCUMENTS DE REINSCRIPTION : Ils seront envoyé par mail aux adhérents FIN AOUT .

A ce jour, seul changement : un questionnaire santé pour les mineurs peut remplacer le certificat médical …(sauf si OUI à une question ou plus) .